nastique suédoise; boxe; bâton; pyramides sans engins; sauts en hauteur, en longueur. — 2° Mouvements d'ensemble avec armes; exercices d'assouplissement; escrime à la baïonnette; feux; école du soldat, de section, de compagnie; charge et assaut; escrime au fleuret.

Prix des places: Réservées, 2 fr.; premières, 1 fr.; secondes, 0 fr. 50; troisièmes, 0 fr. 25. Entrée libre pour les militaires. — Des cartes sont en vente chez les *Pupilles* et les *Alpins*.

**WASQUEHAL**

NOUS APPRENONS que, pour répondre à un désir exprimé par l'Archevêque de Cambrai, M. l'abbé Mess, curé de Wasquehal, a fait l'acquisition d'un terrain situé au hameau du Capreau, dans le dessein d'y élever une salle de catéchisme et un patronage. C'est M. l'abbé Coppez, actuellement vicaire à Wasquehal, qui a été désigné pour résider au Capreau, où il se dévouera aux œuvres de jeunesse en attendant le jour où l'on pourra ouvrir une chapelle. La nouvelle sera sans doute accueillie avec joie par les habitants de ces populeux hameaux, le Capreau et la Planche au Riez, jusqu'à présent deshérités au point de vue religieux.

## LANNOY

LA COMMISSION CANTONALE de statistique agricole se réunira aujourd'hui, à trois heures, à la Mairie, pour l'établissement du plan départemental de ravitaillement.

LES CINQ GENDARMES de la brigade de Lannoy sont partis, hier soir, à quatre heures, en complet équipement, pour Lille, où a lieu, aujourd'hui, la grande revue annuelle des gendarmes du département, par un officier supérieur.

**LYS**

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — M. Arthur Thérin, 15 ans, au Pouch, à Wattrelos, garçon de machine au peignage de MM. Bulteny frères, a glissé, et, dans sa chute, s'est fait une contusion au tibia. Six jours de repos. Docteur Parmentier. — M. Alfred Spinet, 37 ans, ouvrier retordeur chez M. Dupont-Vanhaesebrouck, en manœuvrant un tuyau en fer, s'est tordu le coude gauche. Quinze jours de repos. Docteur Parmentier.

**TOUFFLERS**

**Réunion du Conseil municipal.** — Le Conseil municipal vient de se réunir, à huit heures, sous la présidence de M. Paul Bout, maire, dans la salle de l'école des garçons. Tous les conseillers étaient présents.

*Bureau de bienfaisance.* — Le Conseil approuve le compte administratif du Bureau de bienfaisance de 1903, se clôturant par un excédent de recettes, de 14 fr. 74. Il approuve également le budget de 1905 de l'établissement dont les recettes s'élèvent à 2.404 fr. 25, et les dépenses à 2.398 fr. 25 d'où un excédent de 6 fr. Diverses modifications sont apportées à la liste d'assistance médicale gratuite pour 1904.

*Comptes administratifs.* — Le Conseil approuve les opérations de l'exercice 1903, s'élevant en totaline à 26.553 fr. 87, et en dépenses à 20.127 fr. 03, soit un excédent de recettes de 5.426 fr. 79. L'excédent de l'exercice précédent s'élevant à 567 fr. 10, le résultat définitif de l'exercice 1903 est de 5.993 fr. 89.

*Budget additionnel de 1904.* — L'excédent de l'exercice précédent, soit 5.993 fr. 89, est porté au crédit de ce budget; les dépenses supplémentaires présumées s'élevant à 5.997 fr. 80, le solde de cet exercice se clôt par un excédent de 26 fr. 09. Dans ces dépenses sont comprises l'installation de l'éclairage public au gaz et divers travaux.

*Budget de 1905.* — Les recettes ordinaires atteignent 11.329 fr. 88; les recettes extraordinaires, 4.183 fr. 93, soit un total de 15.513 fr. 81. Les dépenses ordinaires s'élèvent à 11.553 fr. 25; celles du chapitre II, à 4.183 fr. 93, soit un total général de 15.512 fr. 18. Ce budget se solde donc par un excédent de recettes de 1 fr. 63. Dans les dépenses du budget de 1905, sont compris les frais de l'éclairage public et du service gratuit des pompes funèbres.

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, le Conseil ouvre un complément de crédit de 150 fr., affecté aux primes accordées aux sociétés locales qui prendront part au cortège. Des secours seront distribués comme les années précédentes aux indigents.

*Taxe militaire.* — Avis favorable est donné à l'exonération de la taxe de huit jeunes gens.

*Éclairage au gaz.* — M. le maire rappelle que la commune n'interviendra que dans les frais d'installation des laves et lanternes, et non dans ceux de canalisation. Celle-ci, primitivement fixée à 1.800 mètres, sera, à la suite des nouveaux pourparlers engagés avec la Compagnie du gaz de Roubaix, portée à 2.800 mètres environ, de manière à pouvoir éclairer le quartier du Voisinage et la route du cimetière, ainsi que le chemin de Sailly, (prolongé du Beau Passage).

L'ancien cimetière. — M. le Maire expose que l'ancien cimetière, sis autour de l'église, dans lequel il n'est plus fait d'inhumations depuis plus de dix ans, est devenu boueux. Pour dégager les abords de l'église et aménager un passage plus praticable, il propose à l'assemblée, de faire disparaître, sous les conditions légales nécessaires, l'ancien cimetière pour en faire une place ou passage commode. Mais, avant de prendre une décision définitive et pour sauvegarder de légitimes susceptibilités, comme pour s'entourer de tous renseignements utiles et convenables, il soumet au Conseil l'idée de recevoir jusqu'à la prochaine réunion, à la Mairie, tous les jours de 11 heures et demie à midi, les observations ou réclamations que ce projet pourrait provoquer.

Le Conseil approuve le projet et statuera définitivement à la prochaine réunion.

La séance est levée à 10 heures et demie.

LE NIVELLEMENT DU CIMETIERE. — Toute personne qui aurait une protestation, une observation ou une réclamation à faire concernant le projet de nivellement de l'ancien cimetière, est invitée à présenter ses réclamations à la Mairie, jusqu'au jeudi 23 juin, au plus tard, de préférence entre onze heures et demie et midi. Les intéressés peuvent se faire représenter.

**HEM**

LE CARROUSEL DU 17 JUILLET aura lieu à l'intérieur, dans les quartiers du « Beau Passage » et du « Nouveau Cirque ». La société *Le Sport Hippique*, de Touffliers, l'organisatrice de cette fête, vient d'en faire afficher le programme. L'inscription se fera à partir de une heure, chez M. Henri Lampe, et le départ du cortège aura lieu, à trois heures et demie, à l'estaminet de la *Tribe*, à Lys. Chaque concurrent devra verser un franc à l'entrée du carrousel, auquel une société de musique prêtera son concours, un grand bal sera donné. Voici la liste des prix qui seront décernés aux vainqueurs et dont le total atteint la somme de 175 francs: 1er prix, 35 fr.; 2e, 30 fr.; 3e, 25 fr.; 4e, 20 fr.; 5e, 15 fr.; 6e, 10 fr.; 7e, 7 fr.; 8e, 5 fr.; 9e, 3 fr.; 10e, 10 fr. de surprises. Quatre crêpes de 6, 4, 3 et 2 francs seront, en outre, tirés au sort entre tous les concurrents.

**ASCQ**

LA FÊTE ANNIVERSAIRE de l'enseignement primaire, on le sait, doit avoir lieu dimanche prochain, à quatre heures de l'après-midi, au local de la société de gymnastique *La Jeune France*. Des invitations spéciales ont été adressées aux autorités locales, qui ont donné leur concours à l'organisation de cette fête.

**ANNAPPES**

LES COMMISSIONS MUNICIPALES des finances, des chemins et routes et des travaux se réuniront, la première, dimanche, à onze heures; la deuxième, samedi, à sept heures, et la troisième, lundi, à sept heures, pour examiner de diverses questions.

SECRÉTARIAT. — M. A. Dames, secrétaire de mairie, a démissionné de ses fonctions pour des raisons personnelles.

M. Dames serait remplacé, nous affirme-t-on, par M. A. Thieffry, conseiller municipal à Ascq.

## CYSOING

**SAINCHIN**

UNE CHUTE GRAVE. — M. Callens, qui est infirme, en se rendant chez sa fille, est tombé et s'est fracturé le crâne. On craint une issue fatale.

## LA PETITE FEUILLE CATHOLIQUE

*La Petite Feuille Catholique* doit être distribuée gratuitement chaque semaine, *dans TOUTES les maisons de la Ville de Roubaix.*

Les personnes qui ne la recevraient pas exactement chaque semaine ou qui connaîtraient des habitants ne la recevant pas, sont instamment priées d'en aviser le gérant, M. I. Duquenne, à l'Imprimerie Reboux, 71, Grande-Rue, Roubaix.

*N.* — Les hôteliers, aubergistes et toutes les personnes ayant chez elles des pensionnaires ou des *logeurs* peuvent, à leur demande, recevoir le nombre d'exemplaires qu'elles désirent.

**Aujourd'hui, Distribution de Ballons au PALAIS DES NOUVEAUTES, Roubaix.** 58901d

## TOURCOING

**Un ouvrier de peignage victime d'un grave accident.** — Un accident s'est produit mercredi matin, à trois heures, au peignage de MM. Albert Malard et Cie, à Tourcoing. Des ouvriers occupés au travail de nuit ont tout à coup aperçu le corps d'un de leurs compagnons engagé dans les cardes de son métier; quelques secondes de plus et le malheureux était complètement broyé.

On s'empressa de retirer la courroie de la poulie qui donne le mouvement au métier. L'ouvrier, qui se nomme Paul Debels, portait des blessures à la tête, des contusions très graves sur tout le côté gauche du corps; il avait en outre l'épaule droite démise. Après avoir reçu chez le concierge les soins du médecin de l'établissement, Debels a été transporté en voiture à son domicile à Rolleghem. M. le docteur Vanoverschelde, d'Aelbeke, qui le soigne, n'a pu se prononcer sur la gravité des blessures.

EMPRUNT MUNICIPAL DE 7.518.000 FR., DEUXIÈME TIRAGE. — Hier mercredi, à dix heures du matin, il a été procédé à l'Hôtel de Ville au deuxième tirage de l'emprunt de 7.518.000 fr., contracté en 1903, au taux de 3 fr. 30 pour 100. M. Salembier, adjoint, président, assisté de MM. Ducoulombier et Masurel-Lederecq, conseillers municipaux et de M. Bulté, receveur municipal. Il y avait deux séries.

Première série, remboursable en 20 ans. Il a été extrait 37 numéros de la roue; ce sont les suivants:

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1503 | 1172 | 1551 | 1693 | 44 | 1053 | 110 | 672 | 1811 | 1304 |
| 2011 | 1196 | 1256 | 518 | 134 | 1575 | 1831 | 1162 | 1223 | 80 |
| 230 | 1043 | 1188 | 1263 | 1519 | 1251 | 521 | 698 | 1860 | 1217 |
| 64 | 1027 | 588 | 1104 | 1486 | 1157 | 598 | | | |

Deuxième série, remboursable en 30 ans. Les 125 numéros suivants ont été extraits de la roue:

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8854 | 12942 | 6090 | 5501 | 9356 | 12128 | 5690 | 12438 | |
| 9806 | 14076 | 10432 | 10155 | 7393 | 12408 | 3650 | 10371 | |
| 8725 | 5575 | 3710 | 12478 | 13907 | 3685 | 12285 | 11488 | |
| 5938 | 3734 | 6243 | 3801 | 12339 | 12941 | 12923 | 12382 | |
| 8761 | 5132 | 5551 | 7595 | 2172 | 13970 | 7734 | 6940 | |
| 7068 | 5404 | 7704 | 12820 | 11829 | 4720 | 6365 | 3629 | |
| 6459 | 2196 | 9634 | 6657 | 7117 | 13806 | 2621 | 11316 | |
| 5076 | 11907 | 11173 | 6224 | 5024 | 5058 | 6336 | 10606 | |
| 2937 | 2630 | 2336 | 10473 | 8781 | 9390 | 14084 | 11833 | |
| 10612 | 9951 | 4504 | 8196 | 3382 | 10058 | 3339 | 13772 | |
| 8561 | 5906 | 5533 | 10502 | 5282 | 12163 | 6349 | 6411 | |
| 13633 | 8653 | 13654 | 11418 | 13033 | 2054 | 4454 | 10970 | |
| 9650 | 2778 | 10128 | 14273 | 13782 | 2831 | 13181 | 4932 | |
| 11631 | 2414 | 8927 | 2713 | 5332 | 6192 | 7006 | 9636 | |
| 2752 | 9795 | 4355 | 10204 | 7112 | 13018 | 6796 | 10143 | |
| 9178 | 14310 | 2110 | 4723 | 4429 | | | | |

Ces *obligations sont remboursables à partir de* fin juillet prochain, aux caisses du Crédit du Nord.

UNE GRÈVE DE TYPOGRAPHES. — Le personnel de la Maison Léon Dujardin, imprimeur, rue du Château, vient de se mettre en grève. Les ouvriers demandent, entr'autres choses, la faculté de participer, sans y être forcés, aux concours de typographie et la jouissance entière des récompenses qu'ils peuvent obtenir; la suppression des heures du travail du dimanche, ou, dans le cas de force majeure, la gratification prévue par le cahier des charges de la Mairie. Enfin, les ouvriers chargés par le patron de faire de la représentation pendant les heures de travail demandent que ces heures leur soient payées au même tarif que celles passées à l'atelier.

Dans une lettre adressée aux journaux, M. Léon Dujardin répond que, pour les concours, il a toujours laissé son matériel à la disposition de ses ouvriers et que, si la moitié seule des prix a été donnée, c'est d'un commun accord et afin de couvrir les frais inhérents à ces concours. M. Dujardin se déclare d'ailleurs disposé à donner satisfaction sur ce point.

En ce qui concerne le travail du dimanche, M. Dujardin soutient qu'il a toujours payé les heures en double.

M. Dujardin affirme également qu'il payait aux ouvriers qu'il chargeait de représentation, leur salaire, plus une remise sur les affaires réalisées.

M. Dujardin termine en disant qu'il sollicite l'arbitrage de l'Administration municipale.

FIANÇAILLES. — Nous apprenons les fiançailles de Mlle Marie-Elisabeth Lefebvre, fille de M. Georges Lefebvre, négociant en vins, juge au Tribunal de commerce, avec M. Henri Playoust, constructeur.

POUR LES TAPISSEURS. — Voici la suite des dons envoyés pour les tapisseurs en grève:

Anonymes: 5 pantalons, valeur 40 francs; 4 kilos de chicorée; 6 mètres de flanelle; 1 kilo de lard; 3 bouteilles de vin; 2 kilos de chicorée; 1 pain; 1 bouteille de vin; 2 kilos de lard; 8 saucissons; une paire de souliers; 2 maillots; 4 boites de sardines; 4 bouteilles de vin; 12 serviettes; 1 pâté. MM. Jules Vanhonte, 2 bouteilles de vin; E. Verschelde, 1 bouteille de malaga; Hurteman, 2 bouteilles de vin; Defaux, divers, valeur 12 fr.; Rasson, 2 boîtes de cravate et une blouse; Catteau Dewazière, 5 fr.; Jean-Baptiste Broucq, 5 fr.; Duchesne, 1 livre de sucre; Dujardin, 1 jaquette; Desmettre, 1 veston; Dujardin C., 1 fr.; Prouvost, 2 bouteilles de vin; Carlier, 10 fr.; Cattoire, 1 petite chaîne; un ancien tapisseur, une paire de pantoufles; un patissier, 2 boîtes de bonbons; un groupe d'amis de Neuville, 13 fr. 85.

UN ACCIDENT DE VOITURE. — Un ouvrier peigneur de la Maison A. et P. Pollet, rue de Dunkerque, en sortant de l'atelier, mardi soir, vers 6 heures, a été heurté par un brancard de la voiture de M. Victor Dupres, boulanger à Bondues. L'ouvrier, M. Jules Verschelde, âgé de 18 ans, demeurant à Reckem, fut précipité sur le sol. Relevé par des témoins de l'accident, il reçut dans une maison voisine, les soins de M. le docteur Decherf. Le médecin n'a constaté aucune fracture. Le blessé porte des contusions au dos et à la poitrine. Il a été ramené en voiture à son domicile.

MORDUE PAR UN CHIEN. — Mardi soir, vers sept heures, Mme Debout, née Anaïse Raquet, âgée de 42 ans, demeurant rue de l'Espierre, 5, regardait la vitrine de la mercerie Parent-Delplanque, rue St-Jacques, lorsque le chien de Mme Parent s'élança sur elle et la mordit à la jambe droite. M. le docteur Cuisset, qui a soigné la blessée, a déclaré la blessure peu grave. Le chien, visité par un vétérinaire, a été reconnu sain.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans les matinées de mardi et mercredi, il est arrivé aux Halles, les denrées suivantes: Marée, 500 k.; haricots verts, 120 k.; fraises, 650 k.; asperges, 110 bottes; pommes de terre, 150 k.; cerises, 550 k.; pain d'épices, 200 k.; tomates, 60 k.; abricots, 70 k.; pêches, 40 k.; amandes vertes, 30 .; artichauts, 300.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au peignage de la Tossée, Jules Dupuis, âgé de 44 ans, homme de peine, s'est contusionné aux reins en manœuvrant une balle de laine. Huit jours de repos. Docteur Dewyn. — Chez M. E. Leplat, un laveur, Louis Bourgois, âgé de 36 ans, s'est fait une entorse au pied droit. Huit jours de repos. Docteur Playoust. — Un homme de peine de la maison L. Beuque, Joseph Delcimpe, âgé de 19 ans, a été contusionné à la jambe droite et a la main par la chute d'un sommier en fer. Trois semaines de repos. Docteur Vermesch. — Chez MM. A. et P. Pollet, Joseph Roussel, âgé de 15 ans, casseur de ficelles, a été contusionné au genou droit par la chute d'une balle de laine. Six jours de repos. Docteur Decherf. — Judith Defebvre, âgée de 26 ans, doubleuse chez M. Dillies, s'est blessée à la tête en tombant dans l'atelier. Quelques jours de repos. Docteur Druesnes.

**6 PORTRAITS SOIGNÉS, 2 fr. 25**
**81, rue Desurmont, Tourcoing.** 53551

En vente à la librairie du *Journal de Roubaix:*

*Le Jardin d'agrément*, ouvrage orné de nombreuses illustrations en couleurs et indiquant pour chaque fleur la date des semailles ou plantations. — Prix broché: 2 fr.; relié: 3 fr.

*Le Jardin potager*, ouvrage illustré donnant le moyen d'établir un jardin potager et d'y cultiver avec succès les principaux légumes. — Broché, 2 fr.; relié: 3 fr. — Larousse, éditeur. 58926d

**DÉMÉNAGEMENTS pour tous pays, voitures capitonnées. HENRI DAEL. Vidanges** par machine à vapeur, **116, r. de Dunkerque.** 50819

**MOUVAUX**

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez MM. Lorthiois frères, un lisseur, Paul Haquette, âgé de 33 ans, a eu la main gauche prise entre le chariot et l'entonnoir d'une lisseuse. Quinze jours de repos. Docteur Decherf.

**MARCQ-EN-BARŒUL**

UNE FÊTE DE BIENFAISANCE. — Les conseillers des hameaux du Pont et du Plouich, organisent pour le dimanche 24 juillet, un cortège au profit des pauvres. Des chars représentant les industries du Pont, se joindront au cortège. Le programme paraîtra ultérieurement.

A L'INSTITUTION DE MARCQ. — La fête annuelle des professeurs a eu lieu, hier matin. Les tambours et clairons et des salves d'artillerie, ont annoncé la solennité. A midi et demi, dans la grande salle des fêtes, un banquet réunissait, sous la présidence de M. le chanoine Dieu, supérieur, les professeurs, élèves, anciens élèves, le clergé de la paroisse et des paroisses voisines. Les anciens professeurs du Collège ainsi que le chanoine Chabé, ancien supérieur du collège de Roubaix, étaient également parmi les convives. Sous l'habile direction de M. Quesnoy, officier de l'Instruction publique, une symphonie a, pendant la durée du repas, exécuté quelques beaux morceaux d'orchestre. Au dessert, un élève de philosophie, M. Delongvillers, a remercié les professeurs des soins qu'ils avaient pour les élèves. M. Gambart, ancien élève du collège, a parlé au nom des anciens. M. le chanoine Dieu, supérieur, a porté un toast aux invités et notamment à M. Chaue, ancien supérieur du collège de Roubaix. Ce dernier a fait éloge de M. Dieu, son ami d'enfance. Dans la cour du collège, diverses attractions avaient été organisées: citons au hasard, le concours de Lawn-Tennis, jeu du câble, course à la louche, jeu de chandelle, jeu de citron à la cuvette, les courses de vitesse à obstacles, le waterpolo dans le bassin de natation, etc., etc. La musique du collège, dirigée par M. Montigny, officier d'académie, a exécuté plusieurs jolis morceaux: Le grenadier du Caucase; La jolie meunière; Face au drapeau et le Régiment de Sambre-et-Meuse. Cette audition a été très applaudie.

Aujourd'hui, jeudi, sous la conduite des professeurs, les élèves feront un voyage à Calais et à Boulogne-sur-Mer. Retour à Marcq, le soir, vers neuf heures et demie.

LA MUSIQUE MUNICIPALE fêtera au mois d'août le cinquantième anniversaire de sa fondation. Une fête musicale sera organisée à cette occasion.

**HALLUIN**

DEPUIS LE DÉPART de M. Gondelle, commissaire de police, le 2 mai dernier, le service est dirigé par M. Brunin, brigadier. Ce fonctionnaire s'est acquitté de sa charge avec autant de dévouement que de tact. 19 procès-verbaux ont amené trois arrestations; en plus de cela, bon nombre de contraventions ont été dressées. M. Hutin, le nouveau commissaire de police, prendra possession de son poste vers la fin de la présente semaine; il est venu à Halluin ces jours derniers, et a fait les visites d'usage.

**BOUSBECQUE**

LES CONCERTS D'ÉTÉ. — On vient de procéder au montage, sur la Grand'Place, du kiosque qui servira à la Musique Municipale, pour ses auditions hebdomadaires d'été. La première audition aura lieu le jeudi 23 juin prochain, à huit heures.

MARIAGE. — Nous apprenons le prochain mariage de M. Jérôme Houzet, fils de M. Louis Houzet-Cavet, conseiller municipal et négociant en lin à Wervicq-Sud, avec Mlle Germaine Delagrange, fille de M. Pierre Delagrange-Boscart, de Bousbecque.

**LINSELLES**

L'ACCIDENT DE BOUSBECQUE. — *Les funérailles à Linselles.* — C'est au milieu d'une assistance, qu'on peut évaluer à 500 personnes, qu'ont eu lieu, mercredi matin, les funérailles de M. Henri Pochart, la malheureuse victime de l'accident qui s'est produit dimanche soir, à Bousbecque. La levée du corps a été faite à l'Hospice, rue de Linselles, par M. l'abbé Tullier, curé de la paroisse; les coins du poêle étaient tenus, par MM. Henri Delahoutre, sergent, Carlos Becquart, doyen de la Musique Municipale de Linselles, Emile Demortier, et Gustave Dessauvages, mécaniciens à la papeterie, compagnons de travail du défunt. Le deuil était conduit par le père de la victime, M. Norbert Pochart, accompagné de M. l'abbé A. Lyppens, vicaire de Linselles, et son frère, M. Florimond Pochart. La Musique Municipale de Linselles précédait le convoi, jouant des marches funèbres. Dans le cortège avaient également pris place, le groupe des mécaniciens de la papeterie; une importante délégation de la Musique Municipale de Bousbecque et une autre de la société vélocipédique « La Pédale Bousbecquoise »; M. Jean Dalle, maire de la commune, et son adjoint, M. Antoine Dalle-Leroux. Au cours de la messe, qui a été célébrée par M. l'abbé Croës, vicaire, la Musique de Linselles, a exécuté la « Marche funèbre, de Chopin. Au cimetière, M. le docteur Beaufant, président de la Musique Municipale de Linselles, a, en termes émus, adressé le suprême adieu au défunt dont il a fait un délicat éloge.

**CHOCOLAT MAUPRIVEZ**

## LILLE

LA FERMETURE DU SQUARE LESTIBOUDOIS. — A la dernière séance du Conseil municipal, M. Dufour a proposé à l'Administration de fermer le square Lestiboudois, rue Saint-Jacques, et d'en affecter l'emplacement comme cour de récréation aux élèves de l'école Legouvé, un peu à l'étroit, paraît-il. — M. Dufour assurait que ce square était peu ou pas fréquenté et que sa suppression n'aurait aucun inconvénient. La proposition fut renvoyée pour étude à l'Administration municipale.

Les habitants de cette partie du Vieux-Lille se sont vivement émus de la proposition de M. Dufour et ils viennent d'adresser une lettre de protestation à M. Gobert, conseiller municipal.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — La nomination faite par Mgr l'archevêque de Cambrai de M. l'abbé Lengrand, vice-doyen, curé de Maroilles à la cure de la Bassée est agréée.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, M. l'abbé Delcambre, pro-curé de Raches, n'est pas nommé à la cure de Saint-Michel à Lille.

LES CABARETS MUSICAUX. — M. Delesalle a reçu, mardi, à trois heures de l'après-midi, une délégation de sept membres, présentée par M. Delecourt, propriétaire de la *Brasserie musicale*. Après avoir écouté les doléances des cabaretiers, M. le Maire de Lille a déclaré à ceux-ci que les cinq procès-verbaux seraient annulés, qu'un nouvel arrêté municipal serait établi, et qu', dès maintenant, ils pouvaient compter sur la plus large tolérance.

LES SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE AU CONCOURS. — La société de gymnastique l'*Espérance*, de Lille, au concours de La Bassée, a remporté les prix suivants: 1er prix de section, 1re division; 1er prix de poses plastiques, division unique; 2e prix de mouvements spéciaux, division unique; 9e prix de course en section, division unique; 13e prix individuel, concours artistique, M. G. Dumont.

— La société de gymnastique *La Concorde* a remporté à La Bassée, en division supérieure, le 1er prix de section (mouvements d'ensemble imposés et exercices aux appareils). Plus de nombreux prix individuels dont le 1er prix (championnat) au gymnaste J. Piérens, le 2e au gymnaste Becquart. Les autres prix individuels ont été obtenus par les membres suivants: Alleman, Verstraete, Hadelo, E. Lemaire, Vinay, E. Vanmuffel, Louis Poppé, Buggrave, Neufcourt, Bonnein, Lorridant, Pevsed.

LES FÊTES DE LILLE ont provoqué un mouvement inusité de voyageurs. Les tramways en ont transbordé: le dimanche 97.840 et le lundi 90.193, sans compter les abonnés. La recette a été de 6,000 francs supérieure à celle de l'an dernier.

LA FIN DE LA GRÈVE. — La grève est complètement terminée à Lille et dans la banlieue. Les ouvriers des tissages Fremaux et Lechien qui, seuls, n'avaient pas repris le travail, sont rentrés mercredi matin.

UNE AGRESSION. — Mardi soir, vers dix heures, Félix Decarnin, 27 ans, rue des Tanneurs, passait au coin de la rue du Sec-Arembault, quand un individu se jeta sur lui et le frappa violemment à la tête. Decarnin, qui perdait du sang en abondance, a été conduit à la permanence où il a reçu des soins du docteur Bleuzé. La blessure n'est pas grave. L'agresseur est connu et ne tardera pas à être arrêté.

UNE RAFLE AU BOIS DE LA DEULE. — Mercredi matin, M. Jérôme, chef de la Sûreté, avait commandé une rafle dans les remparts et aux environs du Bois de la Deûle. La battue opérée par les agents a amené l'arrestation de cinq jeunes vagabonds, surpris couchés dans un bateau auprès du pont de l'Hippodrome.

Voici leurs noms: Honoré Delannoy, 19 ans, colporteur; Alphonse Bailleul, 14 ans, journalier; Hector Planque, 14 ans; Alfred Beuvelet, 16 ans; Eugène Rossot, 15 ans, journalier, 4, rue de Calais. Les quatre autres n'ont pas de domicile fixe.

JEUNES INCENDIAIRES. — Des gamins ont mis le feu, mardi soir, aux paillassons d'une briqueterie abandonnée, située à proximité du champ de manœuvre de Ronchin. Cet incendie est sans importance, les paillassons étant très vieux et la briqueterie n'étant plus exploitée.

UN VOL DANS UNE ROULOTTE. — Maurice Lefebvre, 16 ans, sans domicile, a été arrêté pour un vol commis dans une roulotte, lundi matin, au préjudice d'un sieur Fruchart. Maurice Lefebvre s'était emparé de quatre montres.

UN VOL AU COMPTOIR. — Auguste Dejonghe, cordonnier, rue du Curé-Saint-Sauveur, et Marie Pennequin, ménagère, 32 ans, même adresse, ont été arrêtés tous deux mercredi matin pour avoir volé Mme Duquennoy, cabaretière, 5, rue du Molinel, dans les conditions suivantes:

Dejonghe étant entré dans l'estaminet avec la femme Pennequin, y prit une consommation et déposa sur le comptoir une pièce de 20 francs. Mme Duquennoy lui rendit la monnaie, mais avant qu'elle eut pu ramasser la pièce d'or, les audacieux filous l'avaient reprise en même temps que la monnaie et s'étaient sauvés au plus vite.

UN PENDU. — Charles Delmotte, 54 ans, journalier, a été trouvé pendu dans sa chambre, 81, rue des Huiles, mardi, à trois heures de l'après-midi. Delmotte était dans une misère affreuse: c'est ce qui a dû le pousser au suicide.

**ARMENTIERES**

L'ACCIDENT DE LA CHAPELLE ROMPUE. — Marie Ledou, la malheureuse victime de l'accident de dimanche, a succombé hier, à six heures et demie du matin.

UN TAMPONNEMENT. — Joseph Desmotte, 39 ans, conducteur au chemin de fer, demeurant à Douai, a été en gare d'Armentières, tamponné par un wagon et a reçu diverses contusions qui nécessiteront huit jours de repos.

**LA MADELEINE**

NON-LIEU. — Nous avons annoncé l'arrestation d'une soigneuse de Berkem, la femme B..., à la suite d'une accusation de sa fille concernant la mort de l'enfant de cette dernière. M. Coupillaud, juge d'instruction chargé de l'affaire, vient de rendre une ordonnance de non-lieu en faveur de la femme B...

**A Ste-JACQUES** 209-211-213-215, rue de Cuilly près place Pierre-Semard ROUBAIX
**MAISON DE DEUIL** Bryon complet de deuil Soulon 24 heures. Location de châles. 2919

**CONVOIS FUNEBRES & OBITS**

Les amis et connaissances de la famille VERMEULEN-VERCAMERE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Jeanne-Marie HOUSSA, décédée à Roubaix, le 14 juin 1904, dans sa vingt-troisième année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 17 courant, à neuf heures, en l'église Notre-Dame, en paroisse. Les Vigiles seront chantées le jeudi 16, à six heures et demie. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Chemin-de-Fer, 57, *A la Clef d'Argent*, à huit heures trois quarts.

**POMPES FUNÈBRES CORNILLE-PENNEL**
BRICHE-CORNILLE (Successeur),
23, r. de Lannoy, et 10, r. Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils, tentures p' chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons p' transport de corps en France et à l'étranger. Renseignements gratuits p' le cimetière. Couronnes. Fournisseur des cercueils pour le Bureau de Bienfaisance. — Téléphone 746. 1647d

**POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST**
Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville, 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.
Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. Téléph. 627. (Fondée en 1870). 3956

## COMMUNICATIONS

CROIX. — *Harmonie Municipale.* — Réunion au local, Café Hurtebize, aujourd'hui jeudi, à huit heures précises, pour le concert de la Grande-Place.

**BOULANGERIE ECONOMIQUE « L'UNION »**

Les ristournes trimestrielles seront payées aux guichets de la Société, du 16 au 30 juin 1904, de neuf heures du matin à midi, et de deux heures à cinq heures du soir.

Pour le trimestre écoulé, les adhérents de l'*Union* recevront 24 pour cent, soit 12 centimes par pain. Le pain de gruau de qualité supérieure de 1 kil. 500 et le pain de ménage de 2 kil. ont donc été remis à domicile au prix de 38 centimes.

La *Boulangerie Economique l'Union* n'emploie pour sa fabrication que des farines supérieures de premières marques soigneusement analysées.

La *Boulangerie Economique l'Union* rappelle que tous ses adhérents, hommes et femmes sont assurés gratuitement sur la vie; la somme versée au décès est calculée selon l'âge d'inscription dans la société et la consommation de pain.

Pour profiter de tous les avantages qu'accordent l'*Union*, envoyez vos noms et adresse, 59, Grande-Rue. Le livret d'adhérent est distribué gratuitement. 58...d

**ÉCOLE DE SAINT-CYR**

L'*Officiel* publie la liste des candidats de l'Ecole spéciale militaire ayant composé à Paris, La Flèche, Lille, Troyes, Rouen, Reims, Versailles, qui sont admis à subir les épreuves orales du premier degré, et la liste des candidats des mêmes centres admissibles de droit, comme ayant été admissibles l'année précédente.

**SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE**

La Société de géographie de Lille organise, pour le dimanche 26 juin, une excursion à Mons-en (cortège historique rappelant le 600e anniversaire de la bataille de Mons-en-Pévèle, conférence par M. Six, professeur au lycée Faidherbe.) Directeurs, MM. Henri Beaufort et le docteur Vermersch. Les inscriptions seront reçues au secrétariat, jusqu'au 22 juin inclus.

**LA CULTURE DU LIN**

A TOUFFLERS. — La Mairie a enregistré les déclarations de dix cultivateurs dont les noms et l'importance de leur culture, en regard, suivent: Louis Brunin, 42 ares; Désiré Delmarre, 1 hect. 90 a. 30 cent.; Arthur Delrue, 45 ares 15 cent.; Emile Dhalluin, 93 ares 75 c.; J.-B. Doutreligne, 1 hect. 31 a. 66 c.; Julien Dorstillon, 1 hectare 30 ares; Ferdinand Duquesnoy, 1 hect. 72 ares 93 centiares; Louis Lampe, 53 ares 53 c.; Victor Lebrun-Briet, 97 ares 46 c.; Louis Poucham, 1 h. 81 ares 64 centiares.

## TRIBUNAUX

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

*Audience du 15 juin 1904*

Président, M. MATHON; assesseurs, MM. CAVROIS et DHALLUIN

DANS UN PROCÈS EN DOMMAGES-INTÉRÊTS plaidé aujourd'hui, le Tribunal a à déterminer si le fait pour un entrepreneur de transports de faire conduire par ses ouvriers et ses chevaux, les voitures d'un tiers constitue un contrat de transport ou un contrat de louage de services. Dans l'espèce, il s'agit, aujourd'hui, d'une demande de 340 francs de dommages-intérêts faite par M. Lallemand, propriétaire de l'établissement forain « Les choux de Paris, à M. Marissal, entrepreneur de transports. En mai dernier, une voiture de M. Lallemand, conduite par un domestique de M. Marissal, qui l'amenait à la gare de Roubaix, se heurtait au bord d'un trottoir et nécessitait l'emploi d'un cric pour la remettre en direction. Pendant l'opération, la voiture se renversa causant ainsi le dommage réclamé aujourd'hui.

Me A. Wibaux pour M. Lallemand, prétend être en droit de réclamer des dommages-intérêts à M. Marissal, puisqu'il est considéré d'accord avec une certaine jurisprudence comme transporteur lié par un contrat et partant responsable des accidents survenus pendant le transport.

Me Chatteleyn, qui plaide pour M. Marissal, estime qu'il ne peut être le transporteur parce qu'il n'y a ici qu'une location des services d'hommes et de chevaux et qu'on ne peut le rendre responsable d'un accident dû au mauvais état de la voiture. D'après sa version, une clavette se serait rompue et aurait amené le heurt et le renversement par la suite. Entre les parties demandent au Tribunal de procéder à une enquête qui fixera ce point qui est discuté.

L'affaire est en délibéré.

---

FEUILLETON DU 17 JUIN 1904 — 5

# LA REINE DES REINES

Par MARC ANFOSSI

PREMIÈRE PARTIE

Lorsqu'il pensait à toutes ces choses, son front s'illuminait, et ses yeux s'éclairaient de lueurs de convoitise.

Il n'en fut rien de ce que Juan Mortemaz avait conçu.

L'horreur que l'aventurier inspirait à la vicomtesse Diana de Belfort n'avait d'égal que son mépris pour lui.

Elle le lui fit comprendre et sentir de telle sorte qu'il ne put conserver aucun doute à cet égard.

Une colère sourde, effrayante, commença de gronder dans le cœur de Mortemaz.

Furieux de voir repousser sa candidature conjugale, Juan mûrit des projets insensés...

Puis